La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page 1 Le mot du maire

Page 2 Brèves de conseil

Page 4 Un fest-noz à Plélauff

Page 5 Dans le rétro

Page 7 Formalités administratives

Page 8 Animations de Noël

Page 9 Divers

Page10 Des réussites Plélauffiennes

Page11 Comptage des oiseaux

Page12 Jeux

Directeur de publication : ***Bernard Rohou***

Conception, publication : ***Commission communication***

Distribution : ***Joseph et Laurent***

Impression : ***Phisale Grafic***

Prochain numéro : ***Juillet 2018***

Tirage : ***350 ex.***

Contact : ***plelauff@sfr.fr***

Internet : ***www.plelauff.fr***

Facebook : ***Commune de Plélauff***

Le mot du Maire

En cette nouvelle année, au nom du Conseil municipal, du personnel communal, des membres du CCAS et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année. Qu'elle soit pour vous source de joie, de sérénité et de paix.
Que cette nouvelle année ne soit point à l'image de l'année écoulée assombrie par la disparition de plusieurs Plélauffiens qui ont joué un rôle des plus éminents dans la vie communale et à qui je tiens à rendre hommage.

Des disparitions nombreuses, trop nombreuses au cours de ces dernières années qui ne sont pas sans incidences sur le résultat du dernier recensement effectué en début d'année 2017 et qui voit la population de Plélauff passer de 699 habitants à 628, courbe démographique dont l'inflexion n'est pas particulière à Plélauff puisque à la lecture de la presse et des documents émanant de l'INSEE, l'on s'aperçoit que nombreuses sont les communes qui ont subi une décroissance parallèle voire plus prononcée

Ces lectures nous amènent aussi à nous situer par rapport à nos voisins et rappeler qu'une commune n'est pas un élément isolé dans le puzzle géo-politique qu'il soit local intercommunal, départemental, régional ou national. Une réflexion engagée avec la loi Notre sur le devenir de nos petites communes nous a amenés à nous rapprocher de nos voisins Gouarécains, nous engageant dans une mutualisation de nos services, mutualisation adaptée aux besoins et aux circonstances, qui permet à chacun de conserver son entière autonomie et la maitrise de son budget, qui permet aussi de maintenir au moins pour un temps ce qui nous reste de proximité du service public, de service à la population, proximité que trop souvent on regrette de voir disparaître ou s'éloigner de nous.

Pour que cette organisation œuvre au quotidien avec fluidité, il est important de tisser ces liens indispensables à la sérénité de tout fonctionnement, de toute administration. Cela va tout à fait dans le sens de notre engagement et des valeurs que nous avons toujours cultivées, une certaine conception de la société qui passe par une sympathie collective, le respect, l'attention et l'écoute de l'autre, le bénéfice revenant toujours au citoyen.

Et dans cet esprit, sachez que quelque soit le sujet qui puisse vous préoccuper, la mairie, le conseil municipal, aussi bien un conseiller municipal, un adjoint ou moi-même sommes là et saurons vous écouter. Bonne année à tous

B. ROHOU

Brèves de conseil

Retrouvez la totalité des comptes rendus sur www.plelauff.fr

Décorations de Noël :

Les décorations de Noël ont été installées début décembre par les employés communaux.
Nouveauté cette année au centre du bourg où des guirlandes lumineuses ont été posées en traversée de route. Un projecteur illumine le vitrail de l'église et à la chapelle Notre Dame de la Croix c'est un projecteur qui éclaire et met en valeur la façade du bâtiment.
L'année prochaine ce seront les secteurs du Bout du Pont et de la Lande qui verront leurs décorations améliorées.

Éclairage public Park Skaven :

Trois lampadaires seront installés au lotissement Park Skaven. Ils utiliseront la technologie LED moins énergivore.

Bilan travaux de voirie 2017 :

La campagne de réfection et d'entretien de la voirie s'est achevée en novembre. En voici le bilan.
Quartier de la carrière : Pose d'enrobé et traitement des eaux de pluie. Montant : 39 900 €
Routes du pouldu et Park bihan : Pose d'enrobé. Montant : 31 000 €

Enfin aux endroits le nécessitant du PATA (Point à temps automatique) a été posé. Pour un montant de 4 000 €.
Le PATA est un traitement de surface permettant de restaurer des chaussées peu dégradées mais aussi peu empruntées.

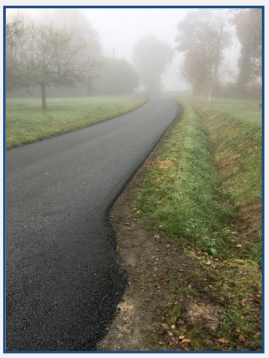

Location salle des fêtes :

Nous constatons trop souvent que la vaisselle de la salle polyvalente est rendue sale à la suite d'une location. A compter de 2018 une deuxième caution de 50€ sera demandée. Elle sera restituée après vérification de la vaisselle par Sylvie, employée en charge de la salle des fêtes.

Etangs le Guéné :

L'aménagement des étangs le Guéné a été mené à bien cet automne. Entre autres, des pontons pour la pêche ont été installés ainsi qu'un abri pique-nique. Rappelons que ces aménagements entrent dans un schéma global d'aménagement et d'attrait touristique. La seconde phase verra la réalisation de toilettes, d'un point d'eau et d'un abri pique-nique à proximité du canal de Nantes à Brest à l'entrée du bourg. Elle devrait démarrer en tout début d'année.

Recensement 2017 :

Les résultats du recensement effectué début 2017 montrent une légère diminution de la population municipale. En effet celle-ci était de 699 habitants en 2012. Elle est désormais de 628 hab. Ce léger recul est malheureusement général en Centre-Bretagne, certaines communes de notre zone géographique enregistrent même des baisses de plus de 1% de la population. Pourtant notre département gagne des habitants, environ 10 000 sur ces cinq dernières années. Ceci démontre encore une fois l'attrait grandissant de la population pour la zone littorale.

Plus d'infos : **https://www.ouest-france.fr/societe/carte-combien-d-habitants-y-t-il-dans-votre-commune-5465569**

Nouveaux tarifs au cimetière :

Les tarifs des concessions n'avaient pas été modifiés depuis de nombreuses années. Une nécessaire adaptation a été votée, elle se base essentiellement sur les tarifs des communes environnantes. Les nouveaux tarifs sont :

Concession	Simple (2,5mX1m)	Double (2,5mX1,5m)	Triple (2,5mX2,2m)
30 ans	70€	120€	170€
50 ans	100€	200€	300€
Colombarium	10 ans	20 ans	30 ans
	230€	460€	690€

Cavurne : 30 ans 60€
50 ans 100€

Ralentisseurs :

La mise en place de chicanes de ralentissement a été un temps envisagée aux entrées du bourg de Plélauff. Après une courte phase de test, ce projet est mis en sommeil. D'autres solutions pour lutter contre la vitesse excessive seront étudiées.

Éclairage public :

Au bout du pont, l'éclairage public sera modifié de la façon suivante : Le matin il commencera à 07h jusqu'au lever du jour. Le soir il s'éteindra à 23h au lieu de 22h30 actuellement.

Défibrillateur :

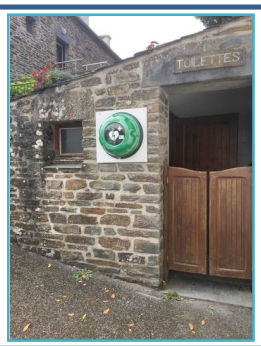

Un défibrillateur a été installé au Bout du Pont sur le mur de la mairie annexe. Le coût (2300€) de cette opération a été supporté conjointement par les communes de Gouarec et de Plélauff.

Une session de formation à l'utilisation de cet appareil est à l'étude. Les personnes habitant ce secteur y seront prioritairement conviées.

Signalisation routière :

Des panneaux indicateurs des commerces du Bout du Pont seront installés en bas du bourg. Ils indiqueront les deux restaurants et le terrain de camping. Un panneau indiquant le quartier du bout du pont sera également posé.

Tour de France 2018 :

Comme vous le savez le Tour de France 2018 traversera le Kreiz Breiz le 12 juillet. Et comme les coureurs franchiront le canal de Nantes à Brest devant l'abbaye de Bon-Repos, on peut dire que le Tour passera sur notre commune!

Un fest noz à Plélauff

Le 23 décembre dernier, le comité des fêtes organisait un fest-noz à la salle des fêtes de Plélauff. Il y avait bien longtemps qu'un tel évènement n'avait eu lieu sur notre commune.

Nous avons rencontré Eric Raffray, président du comité des fêtes pour en savoir un peu plus sur la préparation de cette superbe soirée.

M. le Président, comment est née cette idée de fest-noz à Plélauff ?

Eh bien en fait c'est le hasard d'une rencontre avec le groupe Ampouailh. Courant octobre, j'étais au bar Le Pelan, lorsqu'ils sont entrés boire un verre. Ils rentraient de répétition et passaient par Plélauff. J'ai engagé la discussion sur la difficulté pour une petite association comme la nôtre d'organiser un fest-noz. Notamment sur la difficulté d'avoir un groupe de renom qui, c'est que je pensais, préfère plutôt participer à des événements de plus grande renommée.

Lorsqu'ils m'ont dit que les petites salles les intéressaient autant que les grandes, nous sommes allés un peu plus loin dans la discussion. Lorsqu'ils m'ont dit qu'ils avaient des dispos vers la fin de l'année, j'ai consulté Patrick et Michel, respectivement vice-président et trésorier, et on a dit « banco » Et la première chose que j'ai faite le lendemain c'est de les appeler pour savoir si ils n'avaient pas oublié notre conversation de la veille !!!

Deux mois pour compléter l'affiche, trouver des bénévoles etc. ce n'est pas un peu juste ?

Non pas de souci, les bénévoles du comité des fêtes et même d'autres personnes se sont spontanément proposées pour donner un coup de main. Du côté de la mairie, la salle était disponible à la date retenue. (J'en profite pour remercier la municipalité pour la gratuité de la salle). Pour les groupes, Ampouailh s'occupait de réunir un plateau de qualité.

Quel est le bilan de cette soirée ?

Il est très positif. Il y a eu 237 entrées payantes. C'est pratiquement un maximum pour cette salle si l'on veut garder un certain confort pour les danseurs. La buvette a bien fonctionné également. Je ne veux pas m'engager mais nous aimerions recommencer l'an prochain. Je pense donc qu'au mois d'octobre prochain je serai souvent au Pelan au cas où…!

Je voudrais remercier les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation se déroule dans de bonnes conditions et également y associer celles qui nous ont rejoint pour l'occasion, elles se reconnaitront !

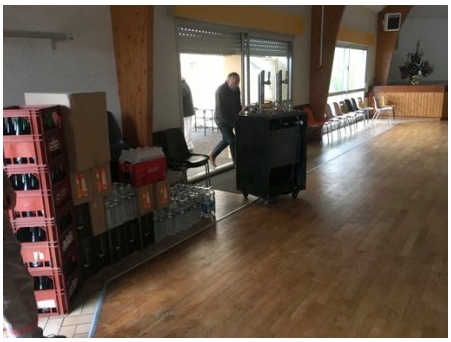

En haut : La salle en début de soirée. L'espace buvette a été aménagé à l'extérieur afin de ne pas encombrer l'entrée de la salle.

En bas : Toujours prévoir d'hydrater les danseurs…

Pour une organisation sans faille, il est nécessaire de se réunir au préalable.

Trésorerie de Rostrenen

La DDFIP 22 (Direction Départementale des Finances Publiques) a décidé dès le mois de juin dernier de restructurer ses services début 2018. La conséquence pour notre territoire est, vous le savez, la fermeture de la trésorerie de Corlay.

C'est désormais la trésorerie de Rostrenen qui devient votre trésorerie de rattachement pour le règlement de toutes les créances qui concerne la mairie.

Si vous occupez un logement communal, si vous avez loué la salle des fêtes ou encore si devez régler votre taxe d'assainissement c'est donc à Rostrenen que vous devez désormais vous rendre.

N'oubliez pas de vous munir de l'avis des sommes à payer, document délivré par la mairie.

Également, si vous avez mis en place un virement automatique, il vous faut modifier le n° de compte créditeur. Le code IBAN/BIC de la trésorerie de Rostrenen est disponible en mairie.

Trésorerie de Rostrenen, 6 rue Joseph Pennec BP 55 22110 Rostrenen. Tél : 02 96 29 01 39

Lundi-mardi-jeudi : 9h00-12h / 13h30-16h00 mercredi : 9h00-12h00 Fermé le vendredi

Dans le rétro

Festival Empreintes d'artistes :

Comme l'année précédente, cet été Empreintes d'artistes a posé ses valises à Plélauff. Art contemporain exposé à la chapelle, festival du livre, création sonore à l'église ou encore street art à la salle, cette manifestation a une nouvelle fois attiré un nombreux public. Malheureusement, les organisateurs nous ont fait savoir que ce festival ne pourra se tenir l'an prochain, ceux ci étant occupés par d'autres activités.

Repas des ainés :

Le traditionnel repas des ainés offert par le CCAS s'est tenu le 16 septembre.
Après le discours de M. le Maire et un moment de recueillement en mémoire des personnes récemment disparues, les 65 convives ont pu apprécier les différents plats qui leurs étaient servis par le restaurant « La récré des papilles » à Corlay.
Louise-Anne le Gac, Gilles le Gall et Marie-France le Gallo étaient eux responsables de l'animation musicale !

Vœux de la municipalité :

Ce samedi 06 janvier la municipalité a souhaité aux Plélauffiens ses vœux pour cette nouvelle année. Cette cérémonie volontairement sobre et raccourcie s'est néanmoins déroulée dans une excellente ambiance.

Après le discours de M. le Maire, le bilan des travaux de l'année écoulée et des projets pour 2018 a été présenté.
Puis Louise Anne Le Gac, 1ère adjointe a énuméré les différentes associations de la commune avant de remettre un bon-cadeau aux parents des petits Plélauffiens nés en 2017.
Ensuite le verre de l'amitié est venu conclure cette agréable soirée.

Points de collecte des déchets

Trop souvent nous constatons et vous aussi que les points de collecte ne sont pas utilisés correctement. Compte tenu de la proximité de la déchèterie de Rostrenen il n'est pas compréhensible que des personnes continuent à déposer des déchets et autres petits encombrants interdits près des conteneurs. Si l'on est en mesure d'aller acheter un réfrigérateur ou un matelas, on peut donc les ramener quand ils sont hors d'usage. Et si l'on se fait livrer on peut demander de ramener le matériel remplacé.
Notre environnement est un bien précieux que nous devons préserver. Pour y parvenir nous avons besoin du soutien et de la participation de chacun.

Agenda, carnet

Agenda :

17 février jarret - frites du Team Keraudic Compétition
02 avril chasse à l'œuf, comité des fêtes
21 avril rando leucémie + concours de boules comité des fêtes
6 mai passage de la Rédadeg vers 13 h (défense de la langue bretonne)
23 juin passage de la Pierre Le Bigaut
24 juin auto cross du Team Keraudic Compétition
12 juillet passage Tour de France

Commémorations :

19 mars : fin de guerre d'Algérie
8 mai : Armistice seconde guerre mondiale

INFOS DIVERSES

RAPPEL RECENSEMENT OBLIGATOIRE
Nous vous rappelons l'obligation légale de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.
La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Celui-ci permet la convocation à la journée « *défense et citoyenneté* » et l'inscription sur les listes électorales. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pouvoir passer aucun concours d'Etat avant l'âge de 25 ans.
Le jeune doit se présenter à la mairie avec les documents suivants : livret de famille à jour et pièce d'identité.

Ils nous ont quittés :

Le Coz Daniel, le 19 juiilet

Raffray Antoine, le 19 août

Le Fléche Serge, le 26 août

Lohou Yvette, le 07 octobre

Perron Albert, le 27 novembre

Ils se sont dit oui :

Virginie L'hôpital et Morgan Le Berre, le 26 août.

Formalités administratives

Un certain nombre de formalités administratives ont vu évoluer leurs modalités d'exécution au cours de ces derniers mois.

C'est le cas notamment du Pacte civil de solidarité plus connu sous le nom de PACS, de la carte d'identité, de la carte grise. On peut ajouter à cette liste le transfert de la trésorerie de Corlay à Rostrenen (voir par ailleurs). Essayons d'y voir un peu plus clair !

Le PACS

Instauré le 15 novembre 1999, le **Pacs** est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre, l'enregistrement du Pacs, sa modification ou sa dissolution se font **en mairie** et non plus auprès du Tribunal d'instance.

La carte d'identité

L'établissement de la carte d'identité n'est désormais possible que dans les mairies équipées de bornes biométriques. Pour Plélauff la commune la plus proche est Rostrenen. Vous devez prendre rendez-vous au 02.96.57.42.00

La présence du demandeur est obligatoire (pour les enfants mineurs, l'autorisation de l'un des 2 parents ayant l'autorité parentale est indispensable).

Pour les enfants de parents divorcés, le jugement de divorce est demandé (exercice de l'autorité parentale).

Pièces à fournir (en original) **:**

- Formulaire CERFA complété ou pré-demande en ligne : **https://predemande-cni.ants.gouv.fr**

Si l'intéressé(e) n'est pas en possession d'une carte d'identité sécurisé ou d'un passeport (*à jour ou périmé depuis moins de 5 ans*) : un extrait d'acte de naissance comportant la filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance)

- 2 photos d'identité aux normes et récentes (de moins de 3 mois)
- 1 justificatif de domicile récent (pour les majeurs hébergés, fournir une attestation manuscrite et une pièce d'identité de l'hébergeant)

Pièces à fournir en plus pour un renouvellement : Ancienne carte d'identité, (en cas de perte ou de vol, joindre la déclaration et un timbre fiscal à 25€).

Délai de délivrance : au moins 6 à 8 semaines

La carte grise

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité.

Un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette avec fonction photo) est nécessaire.

Vous devez avoir (ou créer) un compte usager sur : **https://ants.gouv.fr/** Vous devez également vous identifier via France Connect (utilisation de l'identifiant et du mot de passe de votre compte Impots.gouv.fr ou Ameli.fr ou Idn.laposte.fr ou Mobile Connect et moi).

Vous devez disposer d'une copie numérique (photo ou scan) de plusieurs documents :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Carte grise du véhicule, barrée avec la mention « *Vendu le (jour/mois/année)* » ou « *Cédé le (jour/mois/année)* », et avec la signature de l'ancien propriétaire,
- Si le véhicule a plus de 4 ans, preuve du contrôle technique en cours de validité, sauf si le véhicule est dispensé de contrôle technique. Le contrôle technique doit dater de moins de 6 mois le jour de la demande de carte grise : si le délai est dépassé, il faudra réaliser un nouveau contrôle à vos frais.

Si vous faites la démarche pour quelqu'un d'autre, mandat signé et pièce d'identité de la personne pour qui vous effectuez la démarche.

Vous devez disposer du *code de cession*, remis par l'ancien propriétaire du véhicule.

Si tout ceci vous rebute, et avouons qu'il y a de quoi !, vous pouvez vous rendre chez certains garagistes de notre secteur qui sont habilités à faire cette démarche pour vous mais *attention* : En plus du coût de la carte grise, le professionnel peut vous demander de payer des frais pour réaliser la démarche à votre place. Leur montant n'est pas plafonné.

Animations de Noël

En novembre et décembre, toute l'énergie des membres du CCAS est tournée vers les petits Plélauffiens et la décoration de la commune. Retour en image sur ce moment de l'année toujours aussi magique !

Tout commence le dernier mercredi de novembre. Les enfants se retrouvent à la salle polyvalente. Les pinceaux, ciseaux, pots de colle, et autres ustensiles de travail manuel ont été préparés par les membres du CCAS. Les figures en contreplaqué ont été découpées (merci Gilles !) C'est parti pour deux heures de décoration tous azimut. Les plus grands conseillent les plus petits, le tout sous l'œil avisé des adultes et dans une joyeuse ambiance. Pour ce premier après-midi, l'absence de notre regrettée Yvette était naturellement dans les esprits mais pas question de se laisser aller, elle même ne l'aurait pas voulu.

Le mercredi suivant se déroule dans les mêmes conditions. Et le troisième mercredi, une sortie est organisée. Après un spectacle il y a deux ans et une sortie à la patinoire l'an dernier, cette année les enfants allaient au cinéma. Au programme : PADDINGTON 2.

Au retour à peine le car arrêté les plus petits courent car il y a un goûter prévu mais surtout il paraît qu'une surprise les attend ! Et en effet il est bien là, distribuant bonbons et cadeaux à tous. Les larges sourires de nos chers bambins sont la plus belle des récompenses pour l'équipe du CCAS.

Les décorations faites par les enfants sont ensuite installées par les employés municipaux avec l'aide du CCAS.

Un grand merci à nos chères petites têtes blondes qui ainsi et à leur manière participent pleinement à la vie communale.

Information locale

Argoat emploi service, association bien connue pour les services à la personne, change de nom.

Pour la gazette, Isabelle Le Quéré vous présente cette nouvelle structure.

Isabelle Le Quere, responsable de l'antenne de Rostrenen

Argoat Emplois Services devient Dynamique Emploi Service ? Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Tout comme Argoat Emplois Services, Dynamique Emploi Service est une association intermédiaire qui propose la mise à disposition de main d'œuvre auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités locales et intervient sur tout le Pays du Centre Bretagne. Nous avons fait le choix de fusionner afin de mutualiser nos moyens et donc d'être plus réactif et efficace dans la mise à disposition de personnel !

Quels services pouvez-vous proposer ?

L'association vous propose la personne compétente pour : L'entretien de la maison (ménage, repassage, vitres,...) L'entretien du jardin (pelouse, taille de haie, bêchage, débroussaillage,...) Des travaux de peinture, tapisserie De la manutention diverse, du petit bricolage Du remplacement de personnel ou surcroît d'activité

Quels sont les avantages pour vos clients ?

Rapide, simple et efficace, Dynamique Emploi Service s'occupe de tout (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration sociale, attestation fiscale). L'association est agréée par l'Etat pour les services à la personne. Les dépenses de ménage ou d'entretien des jardins ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 50% des sommes payées à l'association D.E.S.

Je voudrais ajouter également que depuis le 1er janvier 2017, les personnes retraitées non imposables qui feront appel à notre association pour du service à la personne pourront désormais bénéficier d'un crédit d'impôt.

DYNAMIQUE EMPLOI SERVICE
16, rue Ollivier Perrin 22110 ROSTRENEN Tél: 0296292079
Depuis 20 ans à votre service

Photo mystère

Cette photo représente un détail d'un élément patrimonial de notre commune. Saurez-vous le retrouver ?

Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes au restaurant du bout du pont.

Envoyez votre réponse à : plelauff@sfr.fr ou par tph au 02 96 24 93 87

Réponse avant le 15 février. Tirage au sort si il y a plusieurs gagnants.

Bonne chance à tous !

Des réussites Plélauffiennes

En 2017 trois Plélauffiennes ont obtenues sur le plan professionnel des succès importants qui méritent d'être soulignés.

FRAISES de GUEMERIEN

Productrice de fraises pleine terre à Guermerrien en Plélauff depuis quelques années, Séverine Glorion a vu cette année son travail récompensé.
En effet lors du salon agricole « Oh la vache » de Pontivy, Séverine a présenté un produit qu'elle a élaboré à base de fraises bien entendu. Il s'agit de la Séverinette, un apéritif léger. La boisson a été évaluée à Pontivy par un jury de sept personnes d'horizons différents. Et elle

a obtenu le prix spécial du jury.
Cette récompense vient compenser un début d'année particulièrement délicat pour Séverine et ses parents puisque en mars la tempête ZEUS avait littéralement arrachée toutes les bâches des tunnels. Beaucoup « d'huile de coude » avait été nécessaire pour recouvrir les pieds de fraise fraîchement plantés.
Tél. 06.62.67.08.15. mail : uscha@hotmail.fr

CAMPING de GOUAREC

Kate husband et son mari gèrent le camping de Gouarec depuis deux ans. En effet ils ont décidé de donner un nouveau souffle à leur activité d'organisation de vacances à vélo en Bretagne. Comme cette activité était déjà basée au camping, lorsque le gérant a décidé d'arrêter c'est tout naturellement qu'ils se sont lancés dans l'aventure. En essayant d'y apporter un style particulier. Installation d'une terrasse pour les petits déjeuners, cuisine commune, location d'hébergement insolite, rassemblement de véhicules anciens, concerts de musique… Et il faut dire que les retours sont excellents.
Bert Sitters est Néerlandais, il parcourt de nombreux itinéraires à vélo en Europe pour éditer ensuite des topoguides sur ces itinéraires. Il a parcouru la Vélodyssée, itinéraire à vélo qui traverse l'Europe et qui en France va de Roscoff à Hendaye et passe par le canal de Nantes à Brest.
Voici ce qu'il écrit dans la rubrique « campings »

Accueil cyclistes :
Les services proposés dans les campings sont de mieux en mieux adaptés à une clientèle cycliste. La Bretagne obtient une mention spéciale avec le Camping Gouarec à GOUAREC, qui m'a particulièrement séduit : ce camping propose aux cyclistes des chaises et des tables, un auvent, une cuisine collective avec plaques de cuisine, four, micro-onde, frigos... Un atelier vélo où les clients peuvent bricoler eux-mêmes. Les propriétaires sont des cyclistes.
Ce camping est exemplaire pour l'image de La Vélodyssée !

AU BONHEUR CANIN

Depuis mi-novembre Isabelle Morvan a ouvert un salon de toilettage chiens et chats à Rostrenen. Après 18 ans passés dans la grande distribution, Isabelle a choisi de concilier un projet professionnel et sa passion des animaux.
La formation de six mois au Centre de Formation Nantais au Toilettage est l'étape indispensable avant de pouvoir exercer. Pendant ce temps Michel, son papa s'occupera des travaux d'aménagement du local commercial situé rue de Verdun.
L'investissement est conséquent, table de travail, plusieurs tondeuses, baignoire spéciale etc.

« Pour faire ce métier, il faut bien sûr être passionnée par les animaux mais aussi avoir beaucoup de patience. Et surtout avoir un bon contact avec la clientèle. Je m'occupe des chiens et chats de toutes races. Une séance se déroule toujours de la manière suivante : en premier l'hygiène de l'animal puis le démêlage ensuite le bain et enfin la tonte. Je propose également à la vente tout un choix d'articles d'hygiène et d'accessoires pour votre compagnon »
Au bonheur canin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 Tél : 02 96 36 03 28

Au nom de tous les Plélauffiens, nous souhaitons à Isabelle le meilleur pour cette nouvelle activité.

Comptage des oiseaux

Bretagne Vivante porte régulièrement des actions de sciences participatives. Ces projets, auxquels chacun peut participer, sans forcément avoir de connaissances particulières, permettent de mieux connaître la biodiversité bretonne en mobilisant les citoyens bretons.
Ainsi, depuis 2008, Bretagne Vivante s'est jointe au GEOCA (Groupe d'Études Ornithologies des Côtes-d'Armor) pour organiser, chaque dernier week-end de janvier, le Comptage régional des oiseaux des jardins. Une excellente manière de s'initier à l'identification des oiseaux et à faire par exemple avec les enfants.

Plus d'infos : http://www.bretagne-vivante.org

Comment procéder ?

1 CHOISISSEZ VOTRE LIEU D'OBSERVATION !
Votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc, etc.

2 OBSERVEZ ET IDENTIFIEZ LES OISEAUX DURANT 1H !
Si vous ne parvenez pas à identifier certains oiseaux, ne les notez pas dans le tableau. Vous pouvez les photographier pour les identifier plus tard.

3 ÉVITEZ DE COMPTER LES MÊMES OISEAUX PLUSIEURS FOIS !
Pour l'éviter, ne notez dans le tableau ci-dessous que le nombre maximum d'individus d'une même espèce vus en même temps. Ex. : Si vous voyez 2 mésanges puis, un peu plus tard 4, puis à nouveau 2, vous noterez « 4 » dans le tableau.

Si vous observez des espèces non-répertoriées dans le tableau ci-dessous, utilisez les cases vides pour les ajouter.

Ces consignes sont importantes pour la validité des données.

Vos résultats

RETROUVEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE SUR
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

	Nombre observé		Nombre observé
Accenteur mouchet		Moineau domestique	
Bergeronnette grise		Pic épeiche	
Bouvreuil pivoine		Pic vert	
Chardonneret élégant		Pie bavarde	
Choucas des tours		Pigeon ramier	
Corneille noire		Pinson des arbres	
Étourneau sansonnet		Pinson du nord	
Fauvette à tête noire		Rougegorge familier	
Geai des chênes		Sittelle torchepot	
Grive musicienne		Tourterelle turque	
Merle noir		Troglodyte mignon	
Mésange à longue queue		Verdier d'Europe	
Mésange bleue			
Mésange charbonnière			
Mésange noire			
Mésange nonnette			

Votre fiche d'observateur

Merci d'écrire en CAPITALES

DATE DE L'OBSERVATION
☐ 27 janvier ☐ 28 janvier

HEURE DE DÉBUT DU COMPTAGE : ___ h ___

VOTRE LIEU D'OBSERVATION SE SITUE
☐ en campagne ☐ dans un bourg ☐ en ville

TYPE DE LIEU
☐ jardin individuel ☐ jardin collectif ☐ parc arboré
☐ parc urbain ☐ cours d'école

LOCALISATION DE VOTRE LIEU D'OBSERVATION
Adresse _____
Commune _____ Département _____

Y A-T-IL UN POSTE DE NOURRISSAGE SUR CE SITE ?
☐ Oui ☐ Non

SI OUI, QUEL TYPE DE NOURRITURE Y EST DÉPOSÉ ?
☐ Boules de graisse ☐ Graines de tournesol
☐ Mélanges de graines ☐ Pain

VOS COORDONNÉES
Prénom et Nom _____
Adresse (si différente du lieu d'observation) _____
Commune _____
E-mail (pour recevoir le bilan du comptage) _____

Merci de renvoyer cette fiche complétée
AVANT LE 15 FÉVRIER 2018
à l'adresse indiquée ci-dessous
ou de compléter la fiche d'observation en ligne sur
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

CONTACTS

POUR LE FINISTÈRE, LE MORBIHAN ET L'ILLE-ET-VILAINE ET LA LOIRE-ATLANTIQUE :
Bretagne Vivante-SEPNB - Réserve naturelle des marais de Séné
Route de Brouël - 56860 SÉNÉ - 02 97 66 92 76

POUR LES CÔTES-D'ARMOR :
GEOCA - 10 bd Sévigné - 22000 SAINT-BRIEUC
02 96 60 83 75 - bougezpourlanature@orange.fr - www.geoca.fr

1. En hiver, le vent peut être ..
2. Mets une ... pour avoir chaud au cou.
3. L'hiver est la saison où il fait le plus
4 .Par grand froid, les arbres se couvrent de .
5. Enfile ton ... pour avoir bien chaud
6. On peut descendre une pente enneigée sur une
7. On peut mettre des ... pour glisser sur la glace.
8. On peut chausser des ... pour descendre la montagne.
9. Le ... dégage les routes encombrées de neige.
10. La neige tombe sous forme de ... silencieux.
11. Mets tes ... pour avoir chaud aux mains.
12. Il fait meilleur devant le feu de la
13. Mets ton ... sur ta tête.
14. S'il y a assez de ..., on pourra en faire un bonhomme.
15. La route sera glissante si elle se couvre de
16. Si la température atteint 0°, l'eau va ...
17. Enfile tes ... pour avoir chaud aux pieds.
18. Attention de ne pas ... sur la neige ou le verglas !

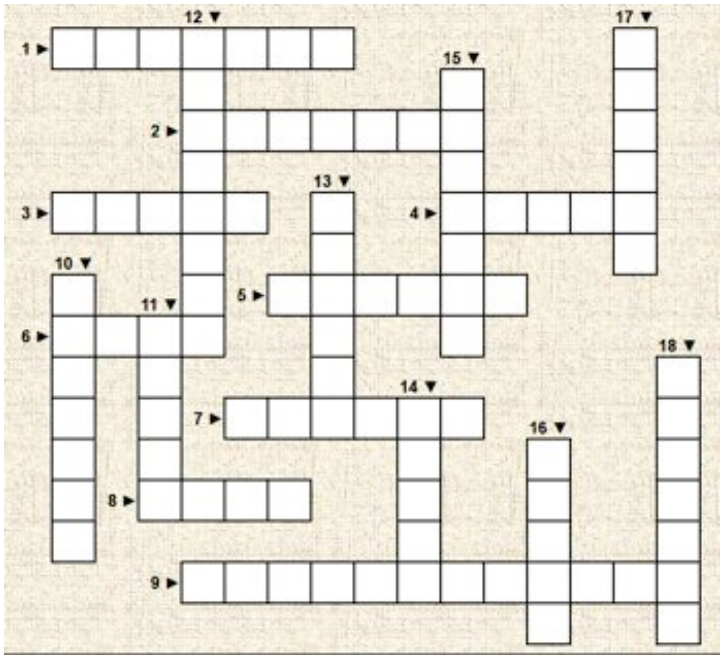

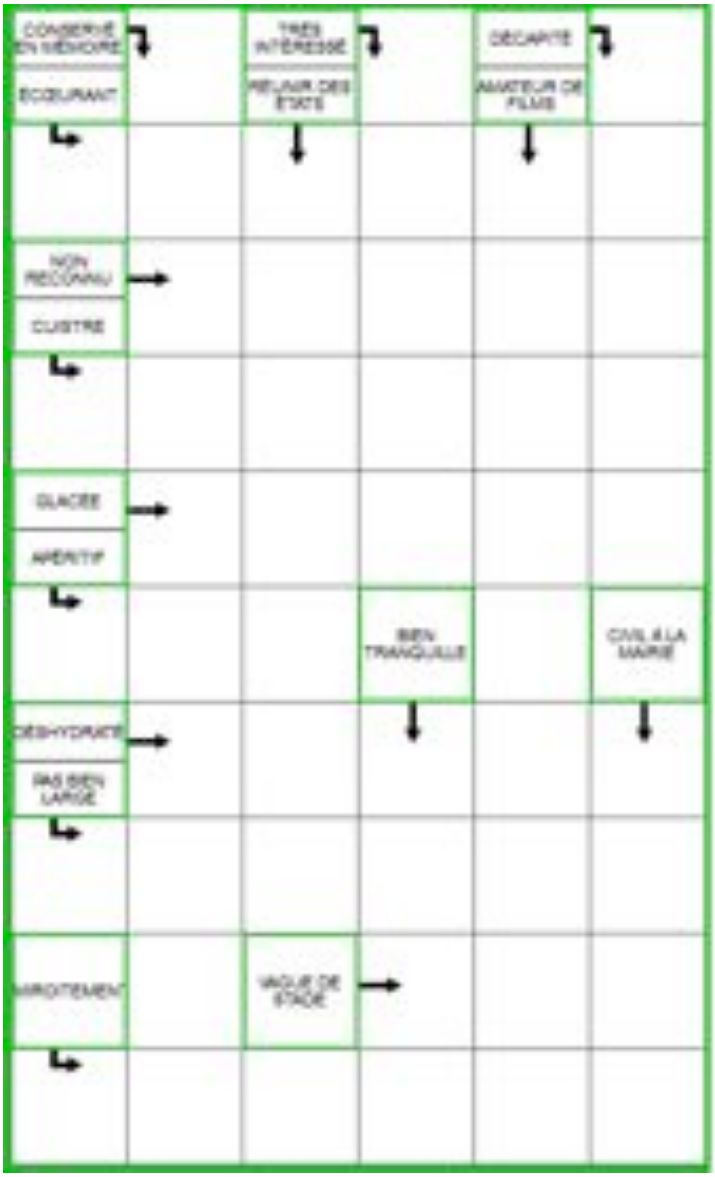

				7				
2			3		6			8
	7	9	4		1	6	5	
		6	2		7	8		
7								5
		8	6		5	4		
	3	4	8		9	5	2	
6			5		3			4
				4				